

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21019388

ale,

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le

05 FEV. 2021

jour de sa réception.

~~Le Greffier,~~

Greffe

N° d'entreprise : **0440 166 303**

Nom

(en entier) : **JEXANA BRICO-JARDIN FLEURI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **6670 GOUVY, Avenue Noël 1B**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

Le 25 janvier 2021, à 11H00, au siège social de la société, s'est déroulé l'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.A. Jexana Brico – Jardin Fleuri, sous la présidence de Monsieur Michel Lecomte.

Monsieur Michel Lecomte constate que l'assemblée peut valablement délibérer.
L'assemblée prend donc les décisions suivantes :

1) L'assemblée accepte le renouvellement des mandats d'administrateur, à partir du 12/03/2020, de :
- Monsieur Jérôme Lecomte (NN. 80.01.31.029-49) domicilié Avenue Noël 1A à 6670 GOUVY ;
- Mademoiselle Nadège Lecomte (NN. 89.11.16.268-34) domiciliée rue des Marcadenes, 4 à 4990 LIERNEUX ;

Ces mandats sont exercés à titre gratuit et pour une durée de 6 ans

Pour autant que de besoins, l'assemblée entérine toutes les décisions prises par ces personnes à partir du 12/03/2014 au 12/03/2020

2) L'assemblée accepte le renouvellement des mandats d'administrateur et administrateur délégué, à partir du 12/03/2020, de :

- Monsieur Michel Lecomte (N.N. 56.02.11.199-79) domicilié Avenue Noël 1A à 6670 GOUVY.

Ces mandats sont exercés à titre gratuit et pour une durée de 6 ans

Pour autant que de besoins, l'assemblée entérine toutes les décisions prises par ces personnes à partir du 12/03/2014 au 12/03/2020

Fait à Bastogne, le 25 janvier 2021

Michel Lecomte
Administrateur-délégué

Déposé en même temps, le procès-verbal d'AGE du 25 janvier 2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2021 - Annexes du Moniteur belge